

Référentiel fonctions/activités DEEJE 10 mars 2020

FONCTIONS - Descriptif de la fonction	ACTIVITES
Fonction 1 : Instauration de la relation et accompagnement du jeune enfant en coopération avec sa famille et dans son environnement social <i>L'éducateur de jeunes enfants établit au quotidien une relation personnalisée respectueuse de l'enfant, de ses rythmes, de ses besoins, de ses émotions, de ses particularités, de sa parole et de son environnement familial et social.</i> <i>Il instaure un cadre sécurisant physique et affectif, en se dégageant des stéréotypes de genre et en favorisant la rencontre et la relation.</i> <i>En créant des situations éducatives, ludiques, créatives, artistiques, culturelles, motrices, intellectuelles et sensorielles, il veille au développement global, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant accueilli.</i> <i>Il inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce.</i> <i>La relation se construit en coopération et dans la réciprocité avec les parents ou les adultes responsables de son développement et de son éducation.</i> <i>L'éducateur de jeunes enfants participe ainsi à l'accompagnement à la parentalité.</i>	Etablir une relation d'accueil et d'accompagnement adaptée à l'enfant, à sa famille et à sa situation. Prendre en compte les liens singuliers enfants / parents pour reconnaître et faciliter au quotidien la fonction parentale. Accompagner l'enfant dans son développement et l'expression de ses potentialités. Créer des situations éducatives et ludiques où l'enfant puisse exercer sa liberté et être acteur. Favoriser les capacités d'expression, de communication, de socialisation de l'enfant et soutenir le processus d'autonomie. Observer l'enfant, le groupe, en interaction avec son environnement et analyser les situations afin d'adapter les actions éducatives. Aménager le temps et les espaces de vie des enfants. Instaurer une dynamique de groupe en direction du collectif d'enfants. Participer aux différents moments de soin à l'enfant. Favoriser la participation des familles à des temps de vie quotidiens des enfants au sein de la structure. Instaurer une dynamique de groupe en direction du collectif de parents.
Fonction 2 : Elaboration et mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille <i>L'éducateur de jeunes enfants impulse une dynamique participative et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique.</i> <i>Il s'appuie sur ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant pour favoriser son épanouissement en valorisant la place et le rôle de la famille.</i> <i>Ses observations et son analyse des situations le guident pour prendre en compte les besoins et potentialités du jeune enfant dans la mise en œuvre du projet.</i> <i>Il est attentif à l'environnement social des jeunes enfants notamment en veillant à respecter la continuité dans leurs différents lieux de vie.</i> <i>Il veille à ce que les enfants, leur famille et les adultes référents soient au cœur du projet.</i>	Participer aux réflexions sur le projet éducatif et social. Organiser et mener des réunions pour l'élaboration du projet éducatif et social. Interroger les pratiques pour les faire évoluer dans le projet éducatif et social. Contribuer à la rédaction du projet pédagogique. Faciliter la participation de la famille dans la réalisation du projet éducatif. Communiquer et informer sur le projet éducatif

Fonction 3 : Conception et conduite de l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle <i>Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle, l'éducateur de jeunes enfants conçoit les modalités d'intervention individuelle ou collective pour conduire l'action éducative.</i> <i>Il impulse et met en œuvre avec l'équipe, au sein de la structure, l'action éducative déclinée du projet social, éducatif et pédagogique.</i> <i>Il favorise la cohérence des pratiques professionnelles avec les valeurs du projet éducatif et en synergie avec les différents acteurs concernés.</i>	Assurer avec l'équipe la conduite et la cohérence de l'action éducative auprès des jeunes enfants en coopération avec les familles. Co-construire et coordonner la mise en œuvre de l'action éducative. Soutenir et accompagner l'équipe dans la conduite de l'action éducative. Coordonner les actions éducatives au sein de la structure. Communiquer et informer sur l'action éducative menée.
Fonction 4 : Elaboration de l'action éducative en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires <i>L'éducateur de jeunes enfants inscrit son action dans la globalité des champs professionnels requis pour le développement de l'enfant : éducation, social, culturel, santé.</i> <i>A ce titre, il se constitue un réseau de partenaires pour développer l'action éducative au sein de sa structure et sur le territoire.</i> <i>Dans ce cadre, il participe à la coordination des interventions pluridisciplinaires, pluri professionnelles et institutionnelles nécessaires à l'enfant et à sa famille dans le respect de leurs intérêts et de leurs droits.</i>	Participer à l'action sociale territorialisée. Constituer et participer à la vie du réseau nécessaire à l'élaboration de l'action éducative et sociale. Solliciter les interventions d'acteurs complémentaires à son champ d'action. Organiser les relais d'interventions spécialisées nécessaires aux situations rencontrées et aux actions menées. Travailler en lien et en réseau avec les partenaires. Communiquer et informer les partenaires.
Fonction 5 : Contribution à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance <i>L'éducateur de jeunes enfants est en veille sur les évolutions de la recherche et des politiques éducatives et sociales du secteur de la petite enfance et de l'environnement dans lequel il intervient.</i> <i>Il développe ainsi son expertise, prend en compte les évolutions dans son activité et ses modes d'intervention et construit un positionnement sur le sens de son action.</i> <i>Il émet des propositions auprès des représentants des politiques territoriales et sociales sur les questions relatives aux politiques de la petite enfance et de la famille.</i> <i>Il transmet ses analyses et partage ses expériences à d'autres professionnels et auprès des instances décisionnaires.</i> <i>Il peut développer des actions innovantes spécifiques concernant le développement de l'enfant, la relation parent-enfant, l'accompagnement à la parentalité et l'accueil du jeune enfant en situation de handicap.</i> <i>Il contribue au développement de la formation et de la recherche en travail social et plus spécifiquement dans des domaines rattachés à la petite enfance et à la famille.</i>	Organiser une veille sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance. Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et de communication sur des questions d'éducation et de santé liées à la petite enfance. Concevoir et organiser des actions favorisant la participation des parents et la valorisation de leurs compétences. Contribuer à la conduite de projets pour le développement de modes d'accueil de jeunes enfants et l'accompagnement de leurs équipes. Créer et animer des groupes de travail sur des thèmes liés à la petite enfance

Référentiel de compétences DEEJE 10 mars 2020

DOMAINE DE COMPETENCES 1- ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE	
COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
BLOC DE COMPETENCES 1 : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF DU JEUNE ENFANT	
1.1 Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil	1.1.1 Développer ses capacités d'observation et d'écoute pour analyser les situations éducatives et adapter les démarches pédagogiques 1.1.2 Reconnaître les potentialités de chaque enfant au sein du collectif 1.1.3 Animer un groupe d'enfants en restant attentif aux besoins de chacun 1.1.4 Créer les conditions de la participation de l'enfant 1.1.5 Créer les conditions favorisant la créativité de l'enfant 1.1.6 Favoriser les situations d'inclusion sociale
1.2 Favoriser le développement global de l'enfant	1.2.1 Identifier les besoins et les potentialités de l'enfant dans sa dynamique évolutive 1.2.2 Proposer des activités adaptées aux potentialités et aux besoins repérés de l'enfant 1.2.3 Proposer les modalités relationnelles et pédagogiques adaptées aux potentialités de l'enfant 1.2.4 Prendre en compte la dimension artistique et culturelle dans l'éveil de l'enfant 1.2.5 Favoriser l'expression des potentialités de chaque enfant au sein du groupe et son accès à l'art et à la culture
1.3 Concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant	1.3.1 Développer différentes formes d'expression chez l'enfant 1.3.2 Favoriser les interactions de l'enfant avec son environnement 1.3.3 Faire émerger les capacités de communication de l'enfant 1.3.4 Valoriser l'autonomisation de l'enfant 1.3.5 Favoriser la participation et l'initiative de l'enfant 1.3.6 Aménager un environnement propice à l'exploration, au jeu et la créativité de l'enfant 1.3.7 Favoriser la pratique vivante des activités culturelles et la rencontre avec les œuvres et les artistes 1.3.8 Analyser le degré d'autonomie de l'enfant et ses capacités d'expression 1.3.9 Contribuer à une démarche de prévention précoce autour des premiers liens d'attachement 1.3.10 Faciliter la séparation en respectant la singularité de la famille et de l'enfant 1.3.11 Être à l'écoute et prendre en compte les émotions de l'enfant dans ses différents modes d'expression
1.4 Accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant	1.4.1 Prendre en compte l'individualité de l'enfant au sein d'un collectif 1.4.2 Favoriser l'adaptation individuelle de l'enfant et ses capacités à agir au sein du collectif 1.4.3 Poser un cadre sécurisant à l'enfant et au groupe 1.4.4 Analyser la place de l'enfant dans le groupe
1.5 Créer les conditions de l'observation de l'enfant et du groupe	1.5.1 Créer et utiliser des outils d'observation et d'analyse 1.5.2 Partager ses observations en équipe pour se distancier et répondre aux besoins des enfants
1.6 Animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants	1.6.1 Accompagner chaque enfant au sein du groupe 1.6.2 Valoriser la place de chaque enfant dans le collectif 1.6.3 Faciliter les relations, les interactions et la coopération au sein du groupe 1.6.4 Utiliser des modalités d'animation de groupe 1.6.5 Créer les conditions de participation de chaque enfant au sein du groupe 1.6.6 Gérer les conflits et les tensions au sein du groupe
1.7 Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux	1.7.1 Etablir une relation privilégiée au jeune enfant 1.7.2 Assurer les soins et l'accompagnement de la vie quotidienne 1.7.3 Prendre en compte les besoins singuliers de chaque enfant 1.7.4 Identifier les besoins singuliers de chaque enfant en s'appuyant sur les connaissances des parents 1.7.5 Répondre aux besoins de sécurité physique, affective et psychologique de l'enfant 1.7.6 Organiser et réaliser des pratiques de soins répondant aux besoins repérés 1.7.7 Respecter le rythme de l'enfant

1.8. Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant	1.8.1. Créer des temps d'échanges institutionnels et des temps informels 1.8.2. Mettre en place avec les parents des activités culturelles et éducatives 1.8.3. Repérer et articuler la place respective de l'équipe et des parents dans le projet éducatif 1.8.4. Définir avec les parents le projet d'accueil et d'accompagnement de l'enfant 1.8.5. Construire la continuité éducative entre les parents et la structure
1.9. Aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité	1.9.1. Aménager un environnement sécurisant 1.9.2. Créer des espaces éducatifs et ludiques sécurisés adaptés aux différents besoins de l'enfant et à ses capacités 1.9.3. Favoriser l'adaptation individuelle de l'enfant et ses capacités à agir dans un collectif 1.9.4. Créer les conditions offrant à l'enfant les possibilités de faire ses demandes et ses choix dans les activités 1.9.5. Adapter sa pratique professionnelle aux besoins physiques, affectifs et psychiques de l'enfant
1.10. Aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux	1.10.1. Concevoir les espaces d'échange et d'entraide entre les parents 1.10.2. Organiser et aménager des espaces favorisant les échanges et l'entraide entre parents 1.10.3. Coconstruire avec les parents des éléments de réponses à leurs questionnements éducatifs

BLOC DE COMPETENCES 2 : ANALYSE DE LA CONSTRUCTION D'UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE	
2.1. Mettre en œuvre des pratiques d'accueil et d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille	2.1.1 Instaurer un lien de confiance avec l'enfant et la famille 2.1.2 Identifier les besoins, les ressources, les centres d'intérêts de l'enfant et de sa famille 2.1.3 Repérer les situations à risque et les situations de maltraitances 2.1.4 Assurer l'accueil individuel dans une dynamique collective 2.1.5 Adapter l'accueil aux besoins, aux ressources et aux attentes de l'enfant et de son entourage familial 2.1.6 Créer les conditions d'accueil et de communication avec les familles au quotidien 2.1.7 Respecter la singularité de l'enfant et de sa famille dans l'accueil quotidien
2.2. Construire une cohérence éducative entre la famille et la structure	2.2.1 Accompagner l'enfant et sa famille à exercer leurs droits 2.2.2 Tenir compte de l'inscription sociale et culturelle de l'enfant dans ses différents milieux de vie 2.2.3 Elaborer avec la famille le sens de l'action éducative à mener auprès de l'enfant
2.3. Analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents	2.3.1 Observer la relation enfants et parents 2.3.2 Identifier les liens de l'enfant avec son entourage 2.3.3 Valoriser l'engagement de chaque parent dans l'éducation de l'enfant 2.3.4 Tenir compte des cultures, des croyances et des modes de vie des personnes 2.3.5 Repérer les comportements à risque 2.3.6 Repérer les signes de maltraitance et élaborer des réponses appropriées
2.4. Reconnaître et faciliter la fonction parentale	2.4.1 Se situer et adapter son langage et son écoute au regard des différentes situations d'interactions 2.4.2 Construire des modalités d'accompagnement à la parentalité 2.4.3 Identifier les difficultés dans l'exercice de la fonction parentale 2.4.4 Orienter les familles vers les services et personnes compétentes au regard de leurs besoins
2.5. Accueillir les familles au sein de la structure	2.5.1 Favoriser la présence des familles au sein de la structure 2.5.2 Valoriser les initiatives des familles 2.5.3 Créer les conditions d'accueil et d'échange avec et entre les familles 2.5.4 Valoriser la participation et les savoir-faire de la famille 2.5.5 Se situer et adapter son langage et son écoute 2.5.6 Savoir communiquer en langue étrangère

2.6. Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure	2.6.1 Créer les conditions de la participation des parents aux instances institutionnelles 2.6.2 Favoriser une dynamique collective de groupe 2.6.3 Organiser et animer des informations collectives 2.6.4 Proposer aux parents des modalités de participation à la vie quotidienne du lieu d'accueil 2.6.5 Créer des événements permettant les échanges entre enfants, parents et professionnels
2.7. Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel	2.7.1 Reconnaître, mobiliser et articuler les compétences de chaque acteur engagé dans l'action éducative 2.7.2 Dialoguer et échanger avec les parents dans une recherche de cohérence éducative 2.7.3 Prendre en compte les choix éducatifs faits par les parents 2.7.4 Construire une continuité éducative entre famille, équipe et structure
2.8. Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents	2.8.1 Créer les conditions de la participation des parents 2.8.2 Favoriser l'expression et la place des parents dans la mise en œuvre des actions 2.8.3 Identifier les compétences des parents mobilisables au sein de la structure 2.8.4 Mettre en place des actions valorisant les compétences des parents 2.8.5 Evaluer et ajuster l'action avec les parents

DOMAINE DE COMPETENCES 2 -ACTION EDUCATIVE EN DIRECTION DU JEUNE ENFANT	
COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
BLOC DE COMPETENCE 3 : CONCEPTION ET CONDUITE DU PROJET EDUCATIF	
3.1. Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités et aux choix du jeune enfant	3.1.1 Identifier les besoins, les capacités et les centres d'intérêts de l'enfant 3.1.2 Concevoir des outils ou situations éducatifs et ludiques innovants adaptés aux besoins, aux capacités et aux demandes des enfants 3.1.3 Proposer des médiations favorisant la créativité et l'expérimentation chez l'enfant 3.1.4 Initier les enfants aux pratiques artistiques et culturelles et aux activités physiques 3.1.5 Intégrer les moments de vie quotidienne comme support aux situations éducatives et ludiques 3.1.6 Adapter des actions éducatives aux contextes d'intervention
3.2. Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte	3.2.1 Identifier le degré d'autonomie de l'enfant 3.2.2 Concevoir et mettre en place des repères spatio-temporels 3.2.3 Créer des outils permettant à l'enfant de se repérer dans l'espace et dans le temps 3.2.4 Organiser des espaces spatio-temporels adaptés au contexte 3.2.5 Faire évoluer les espaces spatio-temporels en fonction du contexte, des besoins, de l'intérêt et des choix de l'enfant 3.2.6 Prendre en compte le rythme de l'enfant au sein et hors d'un collectif 3.2.7 Prendre en compte les besoins psychoaffectifs, physiologiques, psychomoteurs de l'enfant
3.3. Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant	3.3.1 Créer et utiliser des outils d'observation et d'analyse 3.3.2 Observer le comportement de l'enfant et ses interactions 3.3.3 Observer les interactions dans le groupe 3.3.4 Concevoir des actions individuelles et collectives 3.3.5 Intégrer la dimension éducative dans l'animation des moments collectifs de la vie quotidienne
3.4. Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe	3.4.1 Assurer en équipe la cohérence de l'action éducative 3.4.2 Repérer les critères de pertinence et de faisabilité de l'action éducative par rapport aux besoins identifiés 3.4.3 Adapter son action éducative aux spécificités territoriales 3.4.4 Promouvoir les valeurs de la structure et être porteur du projet auprès des différents acteurs 3.4.5 Reconnaître et mobiliser les compétences de chaque membre de l'équipe 3.4.6 Travailler en équipe pluri professionnelle et pluridisciplinaire
3.5. Evaluer une action éducative	3.5.1 Initier une démarche d'évaluation de l'action éducative 3.5.2 Créer et mettre en œuvre des outils d'évaluation et de suivi de l'action éducative 3.5.3 Réajuster l'action éducative en fonction des besoins

BLOC DE COMPETENCES 4 : PREVENTION ET SANTE DU JEUNE ENFANT	
4.1. Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant	4.1.1 Identifier et analyser les besoins de prévention 4.1.2 Définir les priorités d'intervention 4.1.3 Mettre en place des pratiques éducatives de soins 4.1.4 S'assurer de la conformité et de la mise en place des protocoles d'hygiène, de soins, de sécurité, respectueux de chaque enfant
4.2. Concevoir l'action éducative dans une dimension pluri professionnelle	4.2.1 Identifier et mobiliser les compétences de chaque acteur engagé dans l'action éducative 4.2.2 Enrichir l'action éducative par les partenariats innovants en répondant aux besoins des familles 4.2.3 Rédiger les écrits professionnels en lien avec l'action éducative 4.2.4 Argumenter ses propositions 4.2.5 Mutualiser et transmettre son savoir-faire
4.3. Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluri professionnelle	4.3.1 Favoriser les interactions entre la structure, l'équipe et les familles 4.3.2 Impulser une dynamique au sein de l'équipe dans la conduite de l'action éducative 4.3.3 Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative 4.3.4 Déterminer en équipe les méthodes et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de l'action éducative 4.3.5 Accompagner l'équipe dans la mise en œuvre de l'action éducative 4.3.6 Articuler sa pratique avec les places et fonctions des différents acteurs 4.3.7 Faciliter la coopération entre les professionnels pour la mise en œuvre de l'action éducative
4.4. Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale	4.4.1 Identifier et analyser les besoins de prévention 4.4.2 Définir les priorités d'intervention 4.4.3 Elaborer et réaliser des actions de prévention et de communication en lien avec les besoins identifiés 4.4.4 Inscrire ses actions dans le cadre de son service, de son établissement, de son institution et de son territoire 4.4.5 Associer les partenaires pertinents dans la mise en œuvre des actions de prévention 4.4.6 Evaluer et ajuster les actions de prévention et de communication 4.4.7 Promouvoir et susciter des projets de prévention au niveau du territoire

DOMAINE DE COMPETENCES 3 -TRAVAIL EN EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	
COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
BLOC DE COMPETENCES 5 : EXPRESSION ET COMMUNICATION ECRITE ET ORALE	
5.1. Rédiger des écrits professionnels	5.1.1 Identifier les différents types d'écrits et les élaborer 5.1.2 Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre 5.1.3 Mettre en adéquation les types d'écrits, les objectifs visés et les destinataires 5.1.4 Rédiger des écrits adaptés aux destinataires par rapport aux situations dans le respect des règles de partage d'informations
5.2. Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	5.2.1 Utiliser les outils bureautiques et numériques 5.2.2 Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire 5.2.3 Exercer une veille sur les usages numériques

BLOC DE COMPETENCES 6 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE EN TRAVAIL SOCIAL	
6.1. Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille	6.1.1 Différencier et articuler les différents projets 6.1.2 Se situer dans un service, un établissement, une institution, une organisation et sur un territoire 6.1.3 Prendre en compte l'expression des familles 6.1.4 Repérer les critères de faisabilité et de pertinence des projets par rapport aux besoins identifiés 6.1.5 Inscrire l'élaboration et la conduite des projets dans un cadre réglementaire et financier 6.1.6 Participer à la définition des orientations et des objectifs du projet social et éducatif 6.1.7 Argumenter ses propositions 6.1.8 Participer à l'élaboration et à la conduite des projets 6.1.9 Utiliser la méthodologie de projet 6.1.10 Mutualiser et transmettre ses connaissances et ses expériences
6.2. Organiser et mener des réunions	6.2.1 Définir des objectifs de réunion 6.2.2 Organiser des espaces de réunion 6.2.3 Animer des réunions 6.2.4 Mobiliser un collectif d'acteurs concernés par la réunion
6.3. Communiquer avec les familles	6.3.1 Organiser des temps de rencontre avec les familles 6.3.2 Prendre en compte les propositions des familles 6.3.3 Faciliter l'expression des besoins et des attentes des familles 6.3.4 Valoriser les propositions des familles 6.3.5 Adapter son mode d'expression et de communication 6.3.6 Savoir communiquer en langue étrangère 6.3.7 Utiliser les outils bureautiques et numériques dans la communication avec les parents
6.4. Créer des supports de communication adaptés aux destinataires	6.4.1 Créer les conditions permettant aux acteurs de s'impliquer dans la communication autour des projets 6.4.2 Promouvoir le projet social, éducatif et culturel sur son territoire 6.4.3 Utiliser des outils de création de supports de communication 6.4.4 Utiliser différentes techniques et supports de communication et d'information
6.5. S'inscrire dans un travail d'équipe	6.5.1 Identifier sa place dans l'équipe et articuler ses interventions avec les membres de l'équipe 6.5.2 Partager et confronter ses observations et ses analyses 6.5.3 Identifier les compétences de chacun au sein de l'équipe 6.5.4 Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans le cadre du projet institutionnel, des missions et de leurs évolutions 6.5.5 Favoriser une dynamique de travail en équipe
6.6. Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires	6.6.1 Mobiliser les compétences de chaque acteur impliqué dans la communication autour de l'action éducative 6.6.2 Structurer, synthétiser et analyser l'information 6.6.3 Sélectionner et présenter les informations utiles et indispensables aux destinataires 6.6.4 Orienter les acteurs vers les services et les personnes compétents au regard de leurs besoins 6.6.5 Communiquer sur les projets et les actions éducatives 6.6.6 Sensibiliser sur les enjeux éducatifs en direction de l'enfant 6.6.7 Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre

DOMAINE DE COMPETENCES 4 -DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RESEAUX	
COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
BLOC DE COMPETENCES 7 : CONNAISSANCE ET ANALYSE DES CONTEXTES INSTITUTIONNELS	
7.1. Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles	7.1.1 Questionner et ajuster ses pratiques professionnelles 7.1.2 Participer à l'organisation des espaces de régulation afin de questionner les pratiques professionnelles 7.1.3 Organiser et participer à des temps d'échanges de pratiques professionnelles 7.1.4 Organiser et participer à des temps d'analyse de pratiques professionnelles
7.2. S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	7.2.1 Se documenter et se tenir informé de l'actualité relative au champ d'intervention 7.2.2 Actualiser ses connaissances dans le champ éducatif et pédagogique, de la petite enfance et de la famille 7.2.3 Contribuer à des travaux de recherche et de réflexion dans son champ d'intervention 7.2.4 Mener des réflexions collectives sur la conduite de l'action éducative 7.2.5 Partager ses connaissances avec les acteurs du territoire 7.2.6 Rechercher et partager des informations, y compris en langue étrangère
7.3. Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources	7.3.1 Identifier les acteurs, les personnes et les institutions ressources pouvant s'inscrire dans l'action éducative de la structure 7.3.2 Intégrer la dimension partenariale dans la conception et la mise en œuvre du projet éducatif et social mené par la structure 7.3.3 Mobiliser les partenaires pour contribuer aux différents projets 7.3.4 Identifier les procédures et les protocoles de communication des partenaires 7.3.5 Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre 7.3.6 Valoriser le projet éducatif et social dans les relations avec les partenaires 7.3.7 Proposer des pistes de réflexion et argumenter dans le cadre de l'élaboration de projets territoriaux de politique sociale concernant la petite enfance
7.4. Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance	7.4.1 Participer aux séminaires et aux formations en lien avec les politiques liées au secteur de la petite enfance 7.4.2 Participer à des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques 7.4.3 Identifier et utiliser des outils de veille 7.4.4 Partager des informations sur l'évolution des politiques liées au secteur de la petite enfance 7.4.5 Utiliser des outils permettant de partager les informations au sein de la structure 7.4.6 S'inscrire dans les réseaux de partenaires et institutionnels participant à la production de connaissance sur l'action éducative en direction des jeunes enfants 7.4.7 Proposer et développer des évolutions des pratiques professionnelles 7.4.8 Rechercher et partager, y compris en langue étrangère
7.5. Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance	7.5.1 Repérer et identifier les besoins de connaissances et de réflexions concernant la petite enfance 7.5.2 Identifier et choisir les thèmes de travail 7.5.3 Contribuer à la formation de professionnels 7.5.4 Organiser des journées pédagogiques 7.5.5 Organiser un groupe de travail en lien avec la thématique traitée 7.5.6 Utiliser les techniques participatives d'animation de réunion

BLOC DE COMPETENCE 8 : MOBILISATION DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES	
8.1. Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique	8.1.1 Identifier les orientations et les missions du service, de l'établissement et de l'institution 8.1.2 Traduire les orientations éducatives ou les missions de l'établissement dans la rédaction d'un projet 8.1.3 Définir des objectifs pédagogiques à partir des orientations éducatives et des missions de l'établissement 8.1.4 Formaliser les différentes phases du projet social, éducatif et pédagogique 8.1.5 Adapter le projet aux caractéristiques du territoire et du public
8.2. Représenter le service, l'établissement, l'institution	8.2.1 Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet 8.2.2 Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution 8.2.3 Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire
8.3. Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales	8.3.1 Identifier les partenaires pour l'élaboration de l'action éducative, culturelle et sociale 8.3.2 Communiquer et informer les partenaires sur les actions éducatives et culturelles menées par sa structure 8.3.3 Contribuer aux instances de concertation entre les partenaires 8.3.4 Développer et mutualiser des outils de fonctionnement du réseau 8.3.5 Participer à l'animation et à la dynamique de réseau 8.3.6 Associer les partenaires à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet et de l'action éducative 8.3.7 Conduire des actions éducatives conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire, culturelle et artistique
8.4. Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil	8.4.1 Participer au repérage et à l'identification des besoins en matière d'accueil sur un territoire 8.4.2 Savoir remonter les besoins du public aux instances décisionnaires sur le territoire 8.4.3 Contribuer dans le champ de l'action sociale à une réflexion sur l'adaptation des modes d'accueil aux besoins des familles et du territoire 8.4.4 Participer à la conduite de projets partenariaux sur le territoire